

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 522/2017 du 4 mai 2017, le préfet des Vosges a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la demande présentée par la commune de SAINT-NABORD en vue d'obtenir une déclaration d'intérêt général des travaux d'aménagements des ouvrages sur le ruisseau de Longuet.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier relatif à cette demande, du 31 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2017 inclus, à la mairie précitée, aux jours et heures ouvrables de celle-ci.

L'arrêté susvisé et le dossier de demande seront publiés sur le site internet de la préfecture des Vosges (<http://www.vosges.gouv.fr>) quinze jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Toute information relative à ce projet pourra être demandée à la mairie de SAINT-NABORD – 1 rue de l'Église – 88200 SAINT-NABORD.

Un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera déposé dans la mairie précitée, du 31 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2017 inclus.

Les intéressés pourront y consigner directement leurs observations, propositions et contre propositions, ou les adresser par écrit à la mairie précitée, à l'attention du commissaire enquêteur, M. Paul BESSEYRIAS qui les annexera au registre d'enquête. Ils pourront également les adresser à l'adresse électronique suivante, en précisant en objet « DIG SAINT-NABORD » : [pref-environnement@vosges.gouv.fr](mailto:pref-environnement@vosges.gouv.fr)

M. BESSEYRIAS siégera à la mairie de SAINT-NABORD et s'y tiendra à la disposition du public les :

- lundi 12 juin 2017 de 15h à 17h
- vendredi 23 juin 2017 de 15h à 17h
- samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017 de 9h à 12h

Son rapport et ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Vosges (bureau de l'environnement et site internet) et à la mairie précitée.

Au terme de l'enquête, le préfet des Vosges statuera par arrêté sur la déclaration d'intérêt général des travaux d'aménagements des ouvrages sur le ruisseau de Longuet.